



Contrat de programme d'échange Irish in France

Le programme d'échange Irish in France est une entente réciproque entre une famille irlandaise et une famille française pour l'accueil d'un enfant chez eux, gratuitement, pour une période définie. L'adolescent participe à la vie et aux activités familiales afin d'apprendre la langue et la culture de la famille d'accueil.

Ce contrat définit les conditions du Programme d'échange linguistique et culturel et précise les engagements pris par chaque parent de la Famille d'accueil.

Signataires

Parents irlandais	Parents français
Nom de la mère: _____	Nom de la mère: _____
Nom du père: _____	Nom du père: _____
(ci-après les parents d'accueil irlandais)	(ci-après les parents d'accueil français)
Nom du participant à l'échange: _____	Nom du participant à l'échange: _____
Âge: _____	Âge: _____

Les Parents d'accueil irlandais et français:

1. Autorisent leur enfant à participer à des vacances en immersion linguistique organisées sous la forme d'échange entre familles, dont les dates, les lieux et les noms des participants sont précisés dans le Contrat ci-dessous.
2. Délèguent ses droits et devoirs parentaux pour l'enfant nommé dans le Contrat aux représentants légaux de l'enfant partenaire pour la durée du séjour, et, dans la mesure où cela est nécessaire, pour le bon fonctionnement de l'échange.
3. Autorisent les représentants de l'enfant partenaire nommé dans le Contrat, en cas d'urgence, à prendre toute mesure (traitement médical, hospitalisation ou intervention chirurgicale) rendue nécessaire par l'état de l'enfant.
4. S'engagent à souscrire une assurance appropriée, et notamment l'assurance responsabilité civile et l'assurance de rapatriement qui couvrent les coûts de soins médicaux et l'hospitalisation, les accidents subis ou causés à autrui, ainsi que la participation à toutes les activités auxquelles leur enfant serait amené à prendre part au cours de son séjour.
5. Confirment à être détenteur d'une Carte européenne d'assurance maladie pour leur enfant qui participe au Programme.
6. Les parents d'accueil français s'engagent à fournir leur Casier Judiciaire No.3 aux parents d'accueil irlandais.
7. Les parents d'accueil irlandais acceptent de fournir leur Garda Vetting Certificate aux parents d'accueil français.
8. S'engagent à indemniser la famille partenaire pour tout dommage matériel dont leur enfant pourrait être responsable lors de son séjour.
9. S'engagent, à condition d'avoir été dûment consultés au préalable et d'avoir donné leur accord, à rembourser la famille partenaire pour toute dépense supplémentaire non stipulée dans le Contrat.
10. S'engagent au nom de leur enfant mineur, que celui-ci se comportera en invité respectueux et responsable.

11. Attestent à la véracité de toutes les informations fournies dans le formulaire d'inscription.
12. Déclarent avoir fourni, dans le formulaire d'inscription, de bonne foi, toute information concernant l'enfant qui pourrait avoir un impact sur son séjour, notamment toute question concernant sa santé physique ou son bien-être affectif.
13. S'engagent à respecter au mieux de leurs capacités les souhaits de la famille partenaire tels que notés dans le Contrat.
14. Sont conscients du risque que tout ou une partie de l'échange pourrait ne pas se faire au moment convenu en raison de circonstances imprévues dans une ou l'autre des familles, et dans un tel cas – s'ils en sont responsables– s'engagent à trouver une solution de compromis satisfaisante pour les deux familles.
15. Sont conscients du fait qu'il pourrait y avoir des différences imprévisibles entre les conditions des deux séjours d'échange : logement, excursions, activités de loisirs, habitudes alimentaires et différences culturelles. Les signataires s'engagent à préparer au mieux le participant du Programme à ces éventuelles difficultés.

Nous, les soussignés, acceptons les conditions indiquées ci-dessus pour le Programme d'échange linguistique et culturel entre nos enfants.

Nom de l'enfant irlandais: _____

Nom de l'enfant français: _____

Dates du Programme d'échange:

Dates auxquelles l'enfant irlandais ira en France: _____

Dates auxquelles l'enfant français ira en Irlande: _____

Parents d'accueil irlandais

Nom de la mère: _____

Signature: _____

Nom du père: _____

Signature: _____

Parents d'accueil français

Nom de la mère: _____

Signature: _____

Nom du père: _____

Signature: _____